

InterJONQtion

NOUVEAUX PROGRAMMES POUR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Le gouvernement du Québec vient de lancer trois nouveaux programmes pour les élèves intéressés à faire une partie de leurs études à l'étranger : un pour les Amériques, un autre pour la Belgique et un troisième pour l'Asie. Si vous connaissez des élèves intéressés, faites circuler l'information.

Détails

Colette Fournier
Coopération et développement international



[Retour à l'infolettre](#) [Fermer cette fenêtre](#)



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

www.ofqj.org
www.oqaj.gouv.qc.ca
www.oqwbj.org

11, boul. René-Lévesque Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2X 3Z6
Tél.: 514 873-4255
265, rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Tél.: 418 644-2750
Sans frais: 1 800 465-4255
Télééc.: 514 873-0067

Note aux responsables d'échanges étudiants des établissements collégiaux et universitaires **Nouveaux programmes de poursuite d'études à l'étranger**

Montréal, 14 novembre 2008 - Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a récemment annoncé la mise en place de trois nouveaux programmes *Poursuite d'études collégiales et universitaires* : l'un pour la Communauté française de Belgique, un autre pour les Amériques et un dernier pour l'Asie.

Le programme *Poursuite d'études collégiales et universitaires* en France (PECUF), géré par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) depuis 1995, est ainsi étendu à d'autres zones géographiques.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) se verront confier la gestion de ces trois nouveaux programmes. LOJIQ regroupent l'OFQJ, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ).

À qui s'adressent ces nouveaux programmes?

Aux étudiants québécois inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire dont la formation acquise dans les territoires visés sera reconnue (nombre d'unités de cours ou d'heures de stage) dans le programme en cours à l'établissement d'attache.

Quels sont les critères à respecter?

- Être âgé entre 18 et 35 ans
- Détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent (carte plastifiée récente obligatoire)
- Demeurer au Québec depuis au moins un an
- Être titulaire de la carte d'assurance maladie du Québec
- Être admissible à payer les droits de scolarité exigés pour les résidents du Québec
- Être inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement de niveau collégial ou universitaire au Québec
- Avoir complété au moins une année d'études au sein de l'établissement québécois
- Être inscrit à des cours à l'étranger ou y réaliser un stage répondant aux exigences prévues pour l'obtention du diplôme québécois

Le programme *Poursuite d'études collégiales et universitaires en Communauté française de Belgique* sera géré par l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la Jeunesse (OQWBJ).

[\[POUR PLUS DE DÉTAILS \]](#)

Le programme *Poursuite d'études collégiales et universitaires dans les Amériques* sera géré par l'Office Québec-Amériques pour la Jeunesse (OQAJ).

[\[POUR PLUS DE DÉTAILS \]](#)

Le programme *Poursuite d'études collégiales et universitaires en Asie* sera géré par l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ).

[\[POUR PLUS DE DÉTAILS \]](#)





Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

www.ofqj.org
www.oqaj.gouv.qc.ca
www.oqwbj.org

11, boul. René-Lévesque Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2X 3Z6
Tél.: 514 873-4255

265, rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Tél.: 418 644-2750

Sans frais: 1 800 465-4255
Télééc.: 514 873-0067

POURSUITE D'ÉTUDES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Prestations offertes

- Bourse de 650 \$ par personne remise avant le départ
- Indemnité de transport au Québec pour se rendre à l'aéroport (selon la localité)
- Assurances médicale et responsabilité civile
- Une réunion préparatoire au séjour en Communauté française de Belgique
- Un guide du participant OQWBJ

NB : L'étudiant doit réserver son billet d'avion et effectuer toutes les démarches administratives reliées à son projet, notamment pour l'obtention d'un visa.

Modalités d'inscription

Remplir le formulaire « poursuite d'études » à la page suivante :
www.oqwbj.org/article689.html

Pièces exigées au moment du dépôt de projet

- Curriculum vitae (.doc ou .pdf)
- Chèque de 25\$ pour l'évaluation du dossier (non remboursable)
- Courrier officiel de l'établissement collégial ou universitaire d'attache appuyant le projet, reconnaissant la formation acquise à l'étranger et confirmant le pays, le lieu et le cadre dans lequel le candidat effectuera ses études ou son stage
- Courrier officiel de l'établissement d'accueil confirmant l'inscription académique du candidat OU
Dans le cadre d'un stage, courriel de l'entreprise ou de l'organisme avec en-tête officielle, les coordonnées, la description des tâches, la durée du stage ainsi que la rémunération, s'il y a lieu.
- Copie de la carte d'assurance maladie du Québec
- Adresse courriel

Une preuve d'achat du titre de transport (copie de la facture et du billet d'avion) sera exigée après acceptation du projet.

Informations :

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Salimata Toure au 514-864-6031 ou à s.toure@oqwbj.org.





Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

www.ofqj.org
www.oqaj.gouv.qc.ca
www.oqwbj.org

11, boul. René-Lévesque Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2X 3Z6
Tél.: 514 873-4255

265, rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Tél.: 418 644-2750

Sans frais: 1 800 465-4255
Télééc.: 514 873-0067

POURSUITE D'ÉTUDES DANS LES AMÉRIQUES

Prestations offertes

- Prise en charge de 70 % des frais de transport aérien, à partir de l'aéroport international de Montréal, jusqu'à concurrence de 1 050 \$. Pour des raisons de proximité, l'aide financière pour les États américains suivants correspond à un montant forfaitaire de 300 \$: *Connecticut, Delaware, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont et Washington (DC)*.
- Transport local au Québec pour se rendre à l'aéroport (selon la localité)
- Assurances santé et rapatriement

NB : L'étudiant doit réserver son billet d'avion et effectuer toutes les démarches administratives reliées à son projet, notamment pour l'obtention d'un visa.

Modalités d'inscription

Les responsables d'échanges étudiants des établissements collégiaux et universitaires doivent faire parvenir par courriel une liste des étudiants en format Excel avec les spécifications suivantes :

1 ^{re} colonne	2 ^e colonne	3 ^e colonne	4 ^e colonne	5 ^e colonne	6 ^e colonne
prénom	nom	courriel de l'étudiant	pays d'accueil	domaine d'études	homme ou femme

Cette liste doit être envoyée avant le 26 novembre 2008 à 16h à l'adresse suivante :

marie-helene.bois-brochu@oqaj.gouv.qc.ca.

Ces données seront importées dans notre base de données afin d'attribuer un numéro de participant pour chaque étudiant. Ensuite, un courriel sera envoyé à chacun des étudiants leur expliquant la façon de procéder. Ils devront remplir une fiche de candidature et les pièces suivantes seront exigées :

- Courrier officiel de l'établissement collégial ou universitaire d'attache appuyant le projet, reconnaissant la formation acquise à l'étranger et confirmant le pays, le lieu et le cadre dans lequel le candidat effectuera ses études ou son stage
- Courrier officiel de l'établissement d'accueil confirmant l'inscription académique du candidat, ou de l'entreprise ou organisme s'il s'agit d'un stage
- Copie de la carte d'assurance maladie du Québec
- Adresse courriel

Une preuve d'achat du titre de transport (copie de la facture et du billet d'avion) sera exigée après acceptation du projet.

Informations

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Marie-Hélène Bois-Brochu au 418 646-5708 ou au 1 877 516-6725 ou à marie-helene.bois-brochu@oqaj.gouv.qc.ca.





Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

www.ofqj.org
www.oqaj.gouv.qc.ca
www.oqwbj.org

11, boul. René-Lévesque Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2X 3Z6
Tél.: 514 873-4255

265, rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Tél.: 418 644-2750

Sans frais: 1 800 465-4255
Télééc.: 514 873-0067

POURSUITE D'ÉTUDES EN ASIE

Prestations offertes

- Bourse de 840 \$

Pour fins d'étude du dossier

Les pièces suivantes sont exigées afin que l'OFQJ procède à l'étude de votre dossier :

- Courrier officiel de l'établissement collégial ou universitaire d'attache appuyant le projet, reconnaissant la formation acquise à l'étranger et confirmant le pays, le lieu et le cadre dans lequel le candidat effectuera ses études ou son stage
- Courrier officiel de l'établissement d'accueil confirmant l'inscription académique du candidat, ou de l'entreprise ou organisme s'il s'agit d'un stage
- Copie de la carte d'assurance maladie du Québec
- Adresse courriel

Si vous avez toutes ces pièces en main, vous devez contacter Judith Dufour au 514-873-9343 poste 242 ou au 1-800-465-4255 ou à jdufour@ofqj.gouv.qc.ca. Elle vous informera de la démarche à suivre.

Des preuves d'achat du titre de transport (copie de la facture et du billet d'avion) et d'une assurance médicale seront exigées après acceptation du projet.

Informations

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Judith Dufour au 514-873-9343 poste 242 ou au 1-800-465-4255 ou à jdufour@ofqj.gouv.qc.ca.

NB : Il appartient à l'étudiant de réserver son billet d'avion, contracter une assurance médicale et effectuer toutes les démarches administratives liées à son projet, notamment pour l'obtention d'un visa.